

Créansoft, votre nouveau partenaire pour le recouvrement amiable des créances

Présentation de Créansoft, nouvelle filiale de l'ADEC dédiée au recouvrement de créances.

La profession d'huissier de justice s'organise pour répondre au défi lancé par le développement des legaltech. En mars dernier, afin de renforcer ses activités liées au « Recouvrement », l'ADEC a pris une part majoritaire (80 %) du capital de la legaltech Créansoft et a donné donc naissance au « groupe ADEC ». De fait, Créansoft, filiale de

l'ADEC, se positionne aujourd'hui comme le bras armé de la profession pour tout ce qui a trait aux solutions de recouvrement, en particulier dans le secteur amiable. Objectif : pouvoir mettre à la disposition de l'ensemble des huissiers de justice des solutions technologiques pour qu'ils puissent opérer le recouvrement amiable de créances. « Jusqu'à présent, il était

difficile pour un huissier de justice de recouvrer des créances à l'amiable s'il n'était pas membre d'un réseau », explique Yann Duchemin, directeur général et fondateur de Créansoft. Il insiste sur le fait que « Créansoft ne se positionne pas comme un réseau pour aller chercher des clients. Notre raison d'être est de proposer des outils technologiques, aux huissiers de justice de décrocher leurs clients ».

Toute l'activité liée à l'application *Héraclès* a été transférée pour être exploitée et commercialisée par Créansoft. « Très vite, nous avons décidé de rajeunir et étoffer notre gamme de solutions en lançant notre suite logicielle *CREANCYS* », indique Yann Duchemin. Cette suite logicielle se décline ainsi :

► **CREANCYS Collect** : Logiciel de recouvrement amiable pour huissiers de justice (il s'agit de l'ancienne solution « Héraclès » ;

Partenariat

Partenariat entre Créansoft et Profil France

Le 5 juillet dernier, Créansoft et Profil France, spécialiste de l'enquête civile, ont signé un accord de partenariat exclusif afin de répondre aux enjeux de « joignabilité » des clients débiteurs pour les huissiers de justice et les professionnels du recouvrement. À cette fin, la suite logicielle *CREANCYS Collect* sera nativement couplée au portail de gestion des enquêtes civiles de Profil France. En outre, les huissiers de justice bénéficieront d'une tarification avantageuse pour la transmission en flux dématérialisé de leurs enquêtes.



Yann Duchemin (à gauche) et Patrick Marjoux, président et fondateur de Profil France.



► **CREANCYS Cockpit** : Plateforme de transmission et pilotage des créances judiciaires ;

► **CREANCYS Trésor** : Logiciel de gestion du poste client pour optimiser la trésorerie ;

► **CREANCYS Web** : portail de communication entre un donneur d'ordre et une étude

Services complémentaires

La legaltech a souhaité aller au-delà de cette suite logicielle, et propose des services à la fois annexes et connexes :

► **Audit et consulting** : Ce service s'adresse aux huissiers de justice et leur responsable IT et/ou Opérations ;

► **Formation** : Ce module dote les agents des études de savoir-faire en termes de négociation.

► **Réponses aux appels d'offre** : Ce module consiste à accompagner les études pour leurs réponses aux appels d'offres des marchés publics en décrivant la robustesse des solutions de Créansoft et le niveau de haute disponibilité de son Data Center.

► **Enquêtes civiles** : En partenariat avec Profil France, Créansoft propose de coupler ce service à Créancys Collect ou tout simple-

ment de disposer de tarifs négociés (v. encadré).

► **Relance de clients débiteurs en phase amiable** : « Nous avons remis à l'ordre du jour l'offre ADEC historiquement libellée "jerelance-mesappels.com" », mentionne Yann Duchemin avant de préciser que « tous les huissiers pourront ainsi disposer d'automates de relances des débiteurs en parallèle de leurs scénarii de recouvrement ».

Un Club utilisateur

Enfin, dans l'objectif d'accélérer l'innovation au profit de la profession, Créansoft va mettre en place, dès ce quatrième trimestre, son club utilisateur pour tous les adhérents de CREANCYS Collect : le « CREANCYS Club ». « Outre le fait d'accélérer notre maîtrise d'ouvrage (identification des besoins métiers), l'adhésion à ce club donnera accès de plein droit à ses membres au bouquet de services des modules

connexes. Les modalités d'adhésion et de fonctionnement sont actuellement en cours de réflexion et cette nouvelle étape sera à l'évidence le symbole d'une nouvelle exigence. Par ailleurs, Créansoft va régulièrement proposer des nouveautés au profit des huissiers de justice », explique Yann Duchemin.

Témoignage

Maître Philippe Arnaud,

huissier de justice à Annonay et utilisateur de Créansoft

« Adhérents de très longue date de l'ADEC et ayant suivi dès sa naissance son cheminement ayant abouti à la mise en place de la plate forme "HERACLES" et des échanges "EDI" avec de nombreux clients institutionnels, nous avons été ravis d'accueillir le 25 juillet dans nos locaux Yann Duchemin et son équipe afin de travailler sur les suggestions et améliorations à apporter à la plate-forme Créansoft. Celle-ci remplace désormais de manière plus performante HERACLES ce qui ouvre ainsi de nouvelles perspectives en direction de nouveaux marchés à conquérir au bénéfice de la profession d'huissier de Justice ».